

—Précisément. Il y a-t-il du nouveau ?

—Non.

—Cependant le juge d'instruction doit être venu.

—Il sort d'ici.

—Eh bien ?...

—Il n'est pas resté trois minutes avec l'accusé, et en le quittant il avait l'air très-satisfait. Au bas de l'escalier, il a rencontré M. le directeur, et il lui a dit : " C'est une affaire dans la sac ; l'assassin n'a même pas essayé de nier... "

M. Méchinot eut un bon de trois pieds, mais le gardien ne le remarqua pas, car il reprit :

—Da reste, ça ne m'a pas surpris... Rien qu'en voyant le particulier, quand on me l'a amené, j'ai dit : " En voilà un qui ne saura pas se tenir. "

—Et que fait-il maintenant ?

—Il gémit... On m'a recommandé de le surveiller, de peur qu'il ne se suicide, et comme de juste, je le surveille... mais c'est bien inutile... C'est encore un de ces gaillards qui tiennent plus à leur peau qu'à celle des autres...

—Allons le voir, interrompit M. Méchinot, et surtout pas de bruit...

Tous trois, aussitôt, sur le point des pieds, nous nous avançâmes jusqu'à une porte de chêne plein, percée à hauteur d'homme d'un guichet grillé.

Par ce guichet, on voyait tout ce qui se passait dans la cellule, éclairée par un chétif bec de gaz.

Le gardien donna d'abord un coup d'œil, M. Méchinot regarda ensuite, puis vint mon tour...

Sur une étroite couchette de fer recouverte d'une couverture de laine grise à bandes jaunes, j'aperçus un homme couché à plat ventre, la tête cachée entre ses bras à demi repliés.

Il pleurait : le bruit sourd de ses sanglots arrivait jusqu'à moi, et par instants un tressaillement convulsif le secouait de la tête aux pieds.

—Ouvrez-nous, maintenant, dit M. Méchinot au gardien

Il obéit et nous entrâmes.

Au grincement de la clef, le prisonnier s'était soulevé et assis sur son grabat, les jambes et les bras pendants, la tête inclinée sur la poitrine, il nous regardait d'un air hébété.

C'était un homme de trente-cinq à trente-huit ans, d'une taille un au-dessus de la moyenne, mais robuste, avec un cou apoplectique enfoncé entre de larges épaules. Il était laid ; la petite vérole l'avait défiguré, et son long nez droit et son front fuyant lui donnaient quelque chose de la physiologie stupide du mouton. Cependant, ses yeux bleus étaient très-beaux, et il avait les dents d'une remarquable blancheur...

—Eh bien ! monsieur Mouistrol, commença M. Méchinot, nous nous désolons donc !

Et l'infortuné ne répondant pas :

—Je conviens, poursuivit-il, que la situation n'est pas gaie. Cependant, si j'étais à votre place, je voudrais prouver que je suis un homme. Je me ferais une raison, et je tâcherais de démontrer mon innocence.

—Je ne suis pas innocent.

Cette fois, il n'y avait ni à équivoquer ni à suspecter l'intelligence d'un agent, c'était de la bouche même du prévenu que nous recueillions le terrible aveu.

—Quoi ! exclama M. Méchinot, c'est vous qui...

L'homme s'était redressé sur ses jambes titubantes, l'œil injecté, la bouche écumante, en proie à un véritable accès de rage.

(A SUIVRE)

## VARIÉTÉS

L'autour d'un ouvrage sur les aliénés terminait son second volume par une citation du docteur Péné. Ayant remarqué à l'épreuve que cette citation manquait de guillemets, il écrivit au bas de la dernière page : " Il faut guillemeter tous les aliénés. " Quelle ce fut pas sa stupéfaction en lisant quelques jours après en belles italiques cette phrase qui terminait son ouvrage : " Il faut guillotiner tous les aliénés. "

\*.\*

A la porte d'un musée, un invalide mis de planton reçoit pour consigne de ne laisser entrer aucun " civil " sans lui faire déposer sa canne au vestiaire.

Passe un monsieur les mains dans ses poches.

" Bourgeois, votre canne au vestiaire, dit l'invalide.

—Ma canne !... mais je n'en ai pas.

—Tant pis, allez en chercher une. "

\*.\*

Un avocat affligé d'une laidure de première classe devait plaider dans une affaire correctionnelle : à l'appelle de la cause, il ne se présenta pas.

" Monsieur le président, dit un de ses confrères, je suis chargé par lui de vous demander la remise à huitaine.

Le président. — Est ce qu'il est malade ?

L'Avocat. — Non, monsieur le président, il se marie.

Le président. — C'est bien invraisemblable, mais enfin... à huitaine. "

## NOS PRIMES

Étant dans l'impossibilité de fournir plus longtemps le commencement des " DRAMES INCONNUS " nous donnerons, à l'avenir, le commencement de l'HOMME DES GRÈVES, c'est-à-dire depuis le 30 avril dernier jusqu'à ce jour, ainsi que les avantages ci-dessous :

§ A toute personne qui nous enverra \$1.00 nous donnerons la collection de notre journal contenant les feuillets complets et après nommes : *Les Aventures du Capitaine Vatan*, *La Dame de Pique* ou *Le Nihilisme en Russie* et *Les Meurtriers de l'Héritière*, plus le journal pendant un an. — La collection de ces trois romans embrasse plus d'une année et demie de notre journal.

A toute personne qui nous enverra \$2.00 nous donnerons la collection contenant *Les Aventures du Capitaine Vatan*, *La Dame de Pique*, *La Fille de Marguerite*, *Les Dramas de l'Argent* et *Les Meurtriers de l'Héritière*, et le journal pendant deux ans. — Ces cinq feuillets comprennent près de trois ans de notre journal.

A toute personne qui nous enverra \$3.00 nous fournirons la collection complète de notre journal du 1er janvier 1881 au 1er juillet 1881, soit trois ans et demi, et notre journal pendant trois autres années. Cette collection renferme dix feuillets complets, ce sont : *Les Aventures du Capitaine Vatan*, *La Dame de Pique*, *Un Échappé de la Bastille* ou *Exilé l'empoisonneur*, *Une Vengeance de Peau Rouge*, *La Grande Halle*, *La Demoiselle du Cinquième*, *Le Testament Sanglant*, *Les Dramas de l'Argent*, *La Fille de Marguerite* et *Les Meurtriers de l'Héritière*.

Toute personne qui nous enverra quatre nouveaux abonnés recevra en prime toute la collection de trois ans et demi.

Nos abonnés actuels peuvent profiter de ces avantages. Nous n'envoyons aucune prime ni le commencement d'aucun feuilleton avant d'avoir reçu le montant de l'abonnement.

Aucun nom n'est inscrit sur nos listes d'abonnement avant que le prix de la souscription soit payé.

Les conditions d'abonnement sont : Un an, \$1.00 ; six mois, 50 cents, payable d'avance. On ne peut s'abonner pour moins de six mois. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Pour la ville de Montréal, 50 cents en plus par année pour la livraison à domicile.

Aux agents, 10 cents la douzaine et 20 par cent de commission sur les abonnements, le tout payable à la fin du mois.

MORNEAU & CIE, ÉDITEURS.  
Boîte 1889. 475 rue Craig, Montréal.